

Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

Fiche « mission » *Une fiche par type de mission*

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB : cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

→ **Intitulé de la mission**

Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive

→ **Lieu de réalisation de la mission :** France Etranger

→ **Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)**

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Solidarité (1) | <input type="checkbox"/> Environnement (6) |
| <input type="checkbox"/> Santé (2) | <input type="checkbox"/> Mémoire et citoyenneté (7) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Education pour tous (3) | <input type="checkbox"/> Développement international et action humanitaire (8) |
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs (4) | <input type="checkbox"/> Intervention d'urgence (9) |
| <input type="checkbox"/> Sport (5) | |

→ **Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?**

Dans le cadre de sa politique fédérale, la Fédération Française de Football souhaite développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive. Le dispositif "Puissance Foot" dédié à l'accompagnement scolaire est en expérimentation depuis 2 saisons au sein des clubs pilotes du Fondaction du Football. La FFF souhaite déployer ce programme à plus grande échelle dans les Pôles espoirs, sections sportives et clubs amateurs volontaires.

→ **Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?**

- 1- Développer un accompagnement scolaire en dehors des temps d'étude et de la pratique sportive.
- 2- Participer à la présentation du projet "Aide aux devoirs" aux clubs de football du territoire
- 3- Devenir un interlocuteur privilégié avec l'entourage des jeunes

→ **En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?**

Le jeune en mission de service civique intervient par le biais d'action basée sur des échanges et aides aux devoirs auprès des jeunes. Ces missions ne sont pas indispensables à la structure d'accueil, ni même en relation avec des tâches administratives ou logistiques. Le service civique intervient en complément des membres du club ou cadres techniques des instances.



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



→ Lieux d'intervention

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Commune(s) : | <input type="checkbox"/> Collectivité d'outre-mer : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Département (s) : | <input type="checkbox"/> France entière |
| <input checked="" type="checkbox"/> Région(s) : | <input type="checkbox"/> Etranger (préciser) : |

→ Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 20

→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Mise en place de temps de rencontres et d'échanges avec les clubs amateurs. Expérience avec les dirigeants, éducateurs, joueurs, parents et entourage des jeunes.

Relations avec les élus, administratifs, cadres techniques et membres de commission des instances de Ligues et Districts ainsi que du personnel présent dans les Poles Espoirs et sections sportives.

→ En quoi la mission proposée est-elle accessible à tous les jeunes ?

Aucune condition de diplôme exigée
Publication des offres de mission sur le site du service civique (portée nationale)
Diffusion des offres de mission sur les réseaux de communication des instances d'accueil
Pas d'obligation de fournir un CV ou lettre de motivation

→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?

- Oui Non

**A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum)
Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger**

- Pays d'accueil :
- Lieu principal d'exercice de la mission :
- Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)

- Identification de l'organisme d'accueil à l'étranger

Statut :	
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Télécopie :
Courriel :	
Adresse du site internet :	

- Identification du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

- Année de création de l'organisme d'accueil à l'étranger :

- Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger :

--

- Réseaux auxquels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :

--

- Existe-t-il une convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil à l'étranger ?

Non Oui (joindre une copie)

- Autres partenaires éventuellement impliqués à l'étranger :

--

b) Conditions d'accueil et modalités de suivi des volontaires par l'organisme d'accueil à l'étranger

- Identification du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :



**Demande d'agrément
au titre de l'engagement de service civique
Fiche «mission»**



➔ **Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formation avant le départ, accompagnement, accueil ...) :**

➔ **Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique ...) :**

➔ **Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur en France et l'accompagnateur à l'étranger) :**

➔ **Logement fourni au(x) volontaire(s) :**

- Type de logement :
- Equipement :
- Coût mensuel:
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

➔ **Déplacements :**

- Mode de transport entre la France à l'étranger :
- Coût :
- Prise en charge par : Organisme d'envoi Volontaire Organisme d'accueil

➔ **Facilités disponibles :**

- Accès aux moyens de communication (téléphone, internet ...) :
- Accès aux soins et à des structures sanitaires :

➔ **Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :**

➔ **Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :**

➔ **Durée :**

- Durée totale de la mission :
- Dont durée du séjour à l'étranger :

➔ **Nombre de volontaires accueillis simultanément :**

NB : Pour les séjours de plus de 6 mois, l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement recommandée.